



Date de convocation :
09 novembre 2017

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N°11.17
Echange de terrains
Commune/Continental

L'an deux mille dix sept et le vingt novembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Présents : RAMEAU (Proc.), Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO (Proc.), Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH,

Absents excusés :

M. AMOUROUX (Proc. M. PIZZATO)

Mme CAHUZAC (Proc. M. RAMEAU)

Absente : Mme TONELLO

Madame DALLA-ZANNA Rosanna est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de régulariser les emprises foncières entre la Commune de Boussens et l'entreprise Continental.

Monsieur le Maire indique qu'un accord amiable a été conclu entre la Commune d'une part et l'entreprise CONTINENTAL d'autre part, pour réaliser un échange de terrains à valeurs égales.

Il précise que Monsieur Francesconi, expert-géomètre à Salies du Salat, a réalisé le projet d'échange, qu'il présente au Conseil Municipal. Ce projet prévoit la cession par la Commune à l'entreprise CONTINENTAL d'une partie des parcelles 771 et 772 section B qui appartiennent à la Commune, soit 960 m² et la cession par l'entreprise CONTINENTAL à la Commune d'une partie de la parcelle 988 section B, soit 1080 m².

OUI, l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- de valider la cession par la Commune à l'entreprise CONTINENTAL d'une partie des parcelles 771 et 772 section B, qui appartiennent à la Commune, soit 960 m² évaluée à 5 760 € soit 6 € le m² et la cession par l'entreprise CONTINENTAL à la Commune d'une partie de la parcelle 988 section B, soit 1080 m², évaluée à 5 760 € soit 5,333 € le m².
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 23 novembre 2017

Pour extrait conforme,
Ensemble le 21 novembre 2017

Le Maire,
SANS

